fractures incompletes.

Louis

M. Renault chir. major du Regt. de dauphiné a envoyé à l'academie une observation lue en aoust 1765 : le fait a été trouvé singulier et douteux. M. de la bonnetiere officier au Regt. dauphin infanterie, qui est le sujet de cette observation est venu le 22 avril 1766 chez M. Louis, et luy a fait le recit de son avanture que M. Louis a communiqué le surlendemain à l'academie... il faudra comparer le recit du chirurgien avec celuy du malade

---

Le 9e may 1761 M. de la bonnetiere, alors officier au Regt de guyenne ~~[illegible]~~ incorporé en 1763 dans le Regt. dauphin, fit une chute de cheval sur la route de tartas à bazas. il crut ne s'etre fait qu'une legere contusion, au bras droit laquelle ne l'empecha pas de continuer son voyage. il n'y eut aucun accident primitif capable de prendre la moindre attention. trois ou quatre jours après la fievre survint. elle etoit double tierce. le malade en fut traité selon l'usage par les saignées, ~~saigné, purgé mis~~ à la diette, et le quinquina. + les purgation il ne fut convalescent qu'au premier de juin. il vaqua à ses exercices ordinaires, monta même à cheval ayant ~~[illegible]~~ à l'endroit de la chute une sensation douloureuse obscure dans la seule action du muscle deltoïde; il ne sentoit absolument rien dans les ~~autres~~ mouvemens auxquels ce muscle n'a aucune part. Le 23e juin au soir, à l'isle de ré où le Regt. de guyenne etoit en garnison, M. de la bonnetiere etant à table sentit une douleur assez vive au bras, en voulant couper des viandes. il fut obligé de prier un de ses camarades de luy couper ses morceaux. après soupé on assista au feu de la st. jean. et plusieurs personnes s'amusant à jetter de petits serpenteaux d'artifice, M. de la bonnetiere se mit de la partie. ayant les deux bras elevés, il tenoit une meche allumée dans la main gauche, et un serpenteau dans la droitte. après y avoir mis le feu il voulut le jetter, et c'est dans ce mouvement de projection que la continuité de l'humerus se rompit. sur le champ M. de la bonnetiere perdit l'usage de ce membre. La fracture fut reconnue et reduitte. il s

ARC 38 d. 3 n°13

ACADÉMIE NATIONALE DE [CHIRURGIE] BIBLIOTHÈQUE

survint un grand gonflement et une ecchymose assez considerable, accidens qui obligerent à faire quatre saignées. La consolidation a été parfaite au bout de 52 jours. en tout on a touché la partie et senti très distinctement le cal, au dessus de l'attache du muscle deltoïde, à la partie moyenne supre. du bras. tous les mouvemens s'executent sans difficulté; il n'y reste qu'un peu de foiblesse et des douleurs sourdes, comme des fremissemens, dans les changemens de temps.

Ce fait prouve t'il qu'il y a eu fracture incomplette? La fievre survenue 3 ou quatre jours après la chute auroit pu empecher la formation du cal; mais depuis le 9e. juin jusqu'au 23, comment les sucs nourriciers n'ont ils pas reparé la breche que la fracture incomplette auroit faite à l'os?

Observations sur des fractures singulieres.

N.° ~~12~~ 13.